



DU Bases fondamentales en parodontologie

PERSONNES CONCERNÉES ET PRÉ-REQUIS

Ce diplôme est destiné aux chirurgiens-dentistes titulaires du diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire.

MODALITÉS D'ADMISSION

Admission sur dossier, envoyer à j.ohlmann@unistra.fr avant le 01/10/2024 : copie du diplôme d'état de Docteur en Chirurgie Dentaire + CV + lettre de motivation

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

Les maladies parodontales sont des pathologies fréquentes entraînant la destruction des tissus de soutien dentaires. Selon les dernières données épidémiologiques, plus de 50% de la population française est actuellement atteinte et environ 11% de la population mondiale présente une forme sévère. Ceci a d'autant plus d'impact en termes de santé publique que les parodontites sont considérées comme facteur de risque de nombreuses pathologies systémiques telles que les maladies cardio-vasculaires, les pathologies rhumatismales ou le diabète. De fait, leur prise en charge efficace a un réel effet en termes de santé publique.

- > Une formation basée sur les connaissances les plus actuelles ;
- > Des enseignements qui s'appuient sur l'expérience clinique de praticiens spécialisés reconnus ;
- > Un rythme permettant au praticien en activité de suivre la formation tout en continuant sa pratique professionnelle ;
- > Chaque enseignement théorique est suivi de travaux pratiques ou de travaux dirigés permettant d'acquérir des compétences directement par la pratique.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Développer un interrogatoire permettant d'identifier les facteurs de risque
- > Diagnostiquer les pathologies parodontales
- > Proposer un plan de traitement adapté
- > Maîtriser les différentes phases du traitement non-chirurgical et chirurgical
- > Établir un plan de traitement
- > Coordonner les phases du traitement
- > Réaliser des techniques d'aménagement pré-prothétiques

PROGRAMME

- > **SÉMINAIRE 1** : Étiologie des pathologies parodontales / physiopathologie, Facteurs de risque, Interactions avec les pathologies systémiques
 - > **SÉMINAIRE 2** : Diagnostic des pathologies parodontales, Examens complémentaires, Pronostic
 - > **SÉMINAIRE 3** : Phase 1 (EHBD, motivation), Traitement non-chirurgical, Soins parodontaux de soutien
 - > **SÉMINAIRE 4** : Traitement chirurgical
 - > **SÉMINAIRE 5** : Chirurgie plastique parodontale
 - > **SÉMINAIRE 6** : Intégration multidisciplinaire
 - > **SÉMINAIRE 7** : Intégration de l'implantologie aux cas parodontaux
- (Dates indiquées dans l'encadré en haut à droite)

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

La validation du diplôme sera conditionnée par l'assiduité en cours et par l'obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20. L'évaluation des connaissances se fera sous la forme de contrôle continu intégral comprenant :

- une évaluation sous la forme de QCM ou questions courtes portant sur les enseignements,
- une présentation portant sur l'analyse d'un cas clinique personnel.

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Pr Olivier HUCK, Professeur des universités - praticien hospitalier (PU-PH) - Faculté de Chirurgie Dentaire de Strasbourg

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ORGANISATRICE

Pr Jean-Luc Davideau, Professeur des universités - praticien hospitalier (PU-PH) - Faculté de Chirurgie Dentaire de Strasbourg

Dr Catherine PETIT, Maître de conférences des Universités - Praticien Hospitalier (MCU-PH) - Faculté de Chirurgie Dentaire de Strasbourg

Dr Pierre-Yves GEGOUT, Chef de clinique des universités - assistant des hôpitaux - Université de Strasbourg

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

Durée : 14 jours (102 heures de cours en présentiel)

En 2024/25

Référence : JON24-1527A
du 14 novembre 2024
au 20 juin 2025

Pour le calendrier détaillé,
nous contacter.

Tarif

3500 €

Lieu

Faculté de Chirurgie
Dentaire

8 rue Sainte Elisabeth
67000 Strasbourg

Renseignements et inscriptions

Jonathan OHLMANN
Tél : 03 68 85 49 26
j.ohlmann@unistra.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'université sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation. Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires, notamment concernant l'atteinte des objectifs.